

COMMUNIQUE DE PRESSE
Toulouse, le 9 octobre 2024

Paléficat – Rives de l'Hers : deux mois pour s'informer et échanger sur le projet

La concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Paléficat – Rives de l'Hers, située sur les communes de Toulouse et de Launaguet, est organisée du 14 octobre au 14 décembre 2024. Deux mois d'informations et d'échanges sur un projet du nord-toulousain qui répond aux défis d'adaptation au changement climatique, met en avant la nature en ville, le développement des mobilités durables et la qualité de vie.

Toulouse Métropole, en partenariat avec l'aménageur Oppidea et les communes de Toulouse et de Launaguet, organise la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Paléficat – Rives de l'Hers, conformément à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme et par délibération du 8 juin 2023. Durant deux mois, les habitants, usagers et parties prenantes seront invités à s'informer, à échanger et à transmettre leur contribution sur le projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers.

Pour s'informer sur le projet et participer, plusieurs rencontres publiques sont organisées :

- Une réunion publique d'information : mercredi 16 octobre 2024, de 18h00 à 20h00, à la salle communale Georges Cuvier, 1bis rue Francis Lopez à Toulouse ;
- Des stands mobiles d'information et de recueil des contributions au projet : mercredi 23 octobre 2024 de 16h00 à 18h00 au marché de Launaguet et mardi 12 novembre 2024 de 16h00 à 18h00 sur le parvis du nouveau collège Paléficat ;
- Une balade participative pour découvrir le quartier : mercredi 6 novembre 2024 de 10h00 à 12h00, sur inscription depuis le site [Jeparticipe](#) de Toulouse Métropole ;
- Une réunion publique de partage et d'échanges : jeudi 5 décembre 2024 de 18h00 à 20h00 à la salle communale Georges Cuvier, 1bis rue Francis Lopez à Toulouse.

Un dossier de concertation et un registre de contributions seront également mis à la disposition du public du 14 octobre au 14 décembre 2024 :

- À l'accueil des Mairies de quartiers de Toulouse Croix Daurade et Borderouge, aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 ;
- Dans le MairieBus à Trois-Cocus le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 ;
- À l'accueil de la Mairie de Launaguet, aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi où la mairie ferme à 16h, et le samedi de 9h30 à 12h15.
- En version numérique sur les pages des sites jeparticipe.metropole.toulouse.fr et oppidea-europolia.fr dédiées au projet.

A propos du projet Paléficat – Rives de l’Hers

Localisé dans le nord toulousain, Paléficat – Rives de l’Hers se situe entre le périphérique et l’Hers, sur les communes de Toulouse et de Launaguet. Les enjeux et objectifs du projet d’aménagement sont en cohérence avec les ambitions de développement bas-carbone du territoire. Ils s’inscrivent dans le futur PLUi-H de Toulouse Métropole et sont définis en tenant compte de la concertation volontaire menée depuis 2016.

Paléficat - Rives de l’Hers est un projet exemplaire et innovant, répondant aux enjeux de la ville de demain, notamment en termes de qualité environnementale et paysagère, transition énergétique, mobilités, qualité de vie et solidarité. Le projet vise à :

- Créer un grand parc central en s’inspirant du patrimoine paysager du secteur et en préservant les espaces agricoles et naturels situés au nord près des rives de l’Hers ;
- Instaurer une offre diversifiée et adaptée en logements, commerces, activités économiques et équipements publics, en cohérence avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) et les orientations de la collectivité ;
- Développer une/des polarités commerciales, d’équipements et de services de proximité nouvelles et complémentaires à celles existantes dans les quartiers voisins ;
- Conforter un nouveau quartier économique en bordure de rocade et en accompagnant le développement des activités existantes.

Le projet en bref :

- 121 hectares de concession d’aménagement.
- Un nouveau parc central de plus de 18 hectares.
- Programme en cours de définition : 3 700 à 4 000 logements, 37 000 m² d’activités économiques, commerces et services avec préservation des secteurs existants, structures d’accueil petite enfance, écoles primaires, 1 collège (déjà en service), une offre sportive et socio-culturelle diversifiée.
- Concédant : Toulouse Métropole.
- Aménageur : Oppidea.
- Urbaniste : Michel Guthmann et Associés - Architecture & Urbanisme (agence MG-AU).
- Paysagiste : D’ici-là.
- Bureaux d’études : MA-GEO, Les Marneurs, Eco-Études, Auxilia.

CONTACT PRESSE :

Toulouse Métropole : service.presse@mairie-toulouse.fr / 05 61 22 21 47
Oppidea : Joachim MIZIGAR / j.mizigar@oppidea-europolia.fr / 06 10 56 85 39